

## COMMUNE D'HÉRIMÉNIL

### MOT DU MAIRE N° 2 - 2013

Chers Administrés,

♦ La froidure ne nous quitte pas. **C'est un vrai hiver**, avec la neige, avec le gel. Je vous ai parlé de la neige lors du dernier mot, je réitère ce que je vous ai souvent expliqué. Nous ne faisons pas dans le passage systématique de la saleuse dès qu'il y a quelques centimètres. Le sel est cher, le sel est dangereux pour la nature environnante, pour les voitures, le sel est catastrophique au niveau des routes, c'est lui qui est à l'origine des trous le plus souvent après gels et dégels. Enfin, à ce moment de l'année, nous espérons que le froid est derrière nous !

♦ Nous venons d'enregistrer la **démission de Dominique STAUFFER** qui a décidé d'arrêter ses fonctions de conseiller et d'adjoint. Nous avons souhaité qu'il revienne sur sa décision ; selon ses dires, elle est irrévocable. Nous respectons ! Nous le remercions pour ses engagements au service de la commune.

Nous avons réorganisé notre équipe municipale afin de mener à bien les objectifs que nous nous sommes fixés : poursuite des travaux engagés, dans tous domaines : voiries, bâtiments communaux, PLU, rythmes scolaires.

**Virginie LAMBOULE** a accepté et a été élue adjointe, je lui ai délégué la mission de s'occuper des associations, des fêtes et manifestations, du cadre de vie et de l'environnement. Je sais qu'elle saura répondre à ces missions.

♦ La **réunion du PLU**, prévue pour le 5 mars 2013 sera **reportée**. En effet, les administrations ont souhaité avoir plus de temps pour étudier notre document d'urbanisme. Nous reportons la réunion au **mardi 2 avril 2013, à 20h30 à la Maison Pour Tous**. Merci de bien noter ce changement.

♦ Nous avons fait la réunion le mercredi 20 février 2013 concernant **l'étang communal**, deux demandes sont clairement explicitées : la première pour y pratiquer la pêche et l'autre pour pouvoir bénéficier de cet espace pour pique-niquer, se reposer. Elles sont légitimes toutes les deux et nous allons tout faire pour que chacun y trouve son compte.

Les pêcheurs souhaitent se constituer en association. La commune proposera une convention d'occupation qui fixera les règles à respecter sur le site, et nous demanderons qu'une attention particulière soit faite pour tous les habitants d'Hériménil.

Notez bien ! La constitution de cette **association de pêche** aura lieu le **vendredi 15 mars 2013 à 20h30 à la petite salle de la Maison Pour Tous** (à gauche en rentrant). Que tous ceux qui sont intéressés y viennent.

♦ Le dernier sujet que je voulais aborder avec vous est d'importance, il est celui des **rythmes scolaires**. Le décret est paru et nous demande de dire si nous lançons l'engagement à la rentrée 2013 ou 2014. D'évidence, personne ne nie la nécessité d'apporter à l'enfant une pertinence au niveau des apprentissages qui doit s'installer dans une progression dans le temps. Il est vrai aussi que nous devons réfléchir à ce que nos enfants bénéficient d'apports complémentaires sportifs, culturels,...

Nous avons participé à de nombreuses réunions avec l'état, l'éducation nationale, le conseil général, la mairie de Rechainviller (notre partenaire pour le regroupement pédagogique). Comme nous sommes en première ligne pour l'investissement que cela va nous occasionner, nous avons décidé que nous ne partirions pas pour la rentrée 2013, mais pour 2014. Il y avait trop de précipitation dans cette nouvelle organisation scolaire. Cela va nous permettre de

préparer avec tous les partenaires du système éducatif un projet que nous allons élaborer ensemble : enseignants, conseil d'école, parents d'élèves, associations, CLSH et avec tous ceux qui se sentent motivés et impliqués dans cette évolution à construire.

Nous vous proposerons des réunions pour bâtir ce projet, pour en fixer les objectifs.

♦ Nous louons depuis toujours le rôle remarquable fait par **nos associations**, par leurs dirigeants. Une question m'a été posée concernant la publicité que nous pourrions faire pour les activités ou manifestations exceptionnelles organisées par vos soins. Nous avons d'abord répondu par la négative, car nous ne pouvons faire un mot du maire spécialement pour chaque activité et nous ne voulons pas créer des jalousies. Par contre, nous vous proposons une autre démarche, lors de chaque mot du maire, si nous avons été sollicités par une association, nous pouvons inclure cette information.

Alors nous vous annonçons trois **manifestations** :

- ♦ Le samedi 2 mars 2013 : **Ioto** à la Maison Pour Tous organisé par le Tennis de Table d'Hériménil
- ♦ Le vendredi 15 mars 2013 : la création de l'**association de pêche**
- ♦ Le dimanche 17 mars 2013 : **Carnaval** dans les rues du village organisé par l'Association Familiale

Pour voir les activités des uns et des autres, rendez-vous sur le site de la mairie : [www.herimenil.fr](http://www.herimenil.fr)

Recevez mes sentiments dévoués et cordiaux.

*Hériménil, le 28 février 2013.*

*Le Maire,*  
**Jean-Marc VILLEMIN**

